



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHAMBLY TENUE LE

2 AVRIL 2019

PÉRIODE DE QUESTIONS

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2019

3. AVIS DE MOTION

4. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Avis de vacance et dépôt de la lettre de démission de madame Julia Girard-Desbiens de son poste de conseillère municipale du district numéro 8 (Des Grandes Terres)

5.2 Octroi de contrat à Innovision plus pour les Élections partielles du 23 juin 2019

5.3 Rémunération du personnel électoral pour les Élections partielles du 23 juin 2019 du district 8 Des Grandes Terres

5.4 Demande de l'Unité permanente anticorruption concernant la renonciation au privilège avocat-client de la Ville de Chambly

6. FINANCES

6.1 Dépôt des listes des paiements effectués à l'égard des dépenses préautorisées pour les activités financières et les activités d'investissement pour la période du 6 au 27 mars 2019

6.2 Approbation du paiement des comptes payables pour les activités financières au 2 avril 2019

6.3 Dépôt par le directeur général par intérim de la liste des amendements budgétaires pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019

6.4 Dépôt du rapport de la direction générale sur la délégation de pouvoir de dépenser en matière d'honoraires professionnels ou autres (dépenses inférieures à 25 000 \$)

7. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 7.1 Consultation publique sur une demande de dérogation mineure visant à permettre certaines dérogations quant aux exigences de stationnement et d'aménagement paysager, liées à un projet d'agrandissement unissant l'immeuble au 1705 De Périgny à celui du 1717 De Périgny, lots 2 346 329 et 2 346 315; les dérogations aux dispositions des articles 8.9 et 8.10 du règlement 93-02 de zonage de la Ville de Chambly - Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme
- 7.2 Demande de dérogation mineure visant à permettre certaines dérogations quant aux exigences de stationnement et d'aménagement paysager, liées à un projet d'agrandissement unissant l'immeuble au 1705 De Périgny à celui du 1717 De Périgny, lots 2 346 329 et 2 346 315; les dérogations aux dispositions des articles 8.9 et 8.10 du règlement 93-02 de zonage de la Ville de Chambly - Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme
- 7.3 Projet d'agrandissement commercial au 1705-1717 boulevard De Périgny, lots 2 346 329 et 2 346 315 (PIIA) – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme
- 7.4 Consultation publique sur une demande liée à un projet de démolition de l'habitation unifamiliale au 1096 Notre-Dame, lot 2 042 939, et de remplacement par une habitation trifamiliale isolée, visant à autoriser l'aménagement d'une entrée charretière à 0 mètre de la ligne latérale droite plutôt qu'à 1 mètre (3,3 pieds) ainsi qu'une allée de circulation et six cases de stationnement à 0 mètre des lignes de propriété au lieu de 1,5 mètre (5 pieds) - Recommandation négative du comité consultatif d'urbanisme
- 7.5 demande de dérogation mineure liée à un projet de démolition de l'habitation unifamiliale au 1096 Notre-Dame, lot 2 042 939, et de remplacement par une habitation trifamiliale isolée, visant à autoriser l'aménagement d'une entrée charretière à 0 mètre de la ligne latérale droite plutôt qu'à 1 mètre (3,3 pieds) ainsi qu'une allée de circulation et six cases de stationnement à 0 mètre des lignes de propriété au lieu de 1,5 mètre (5 pieds) – Recommandation négative du comité consultatif d'urbanisme
- 7.6 Projet de démolition de l'habitation unifamiliale au 1096 rue Notre-Dame, lot 2 042 939 et de remplacement par une habitation trifamiliale isolée (PIIA) – Recommandation négative du comité consultatif d'urbanisme
- 7.7 Projet de rénovation commerciale, 2274 avenue Bourgogne, lot 2 346 590 (PIIA) – Recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1. Autoriser la signature du nouveau protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins sportives, récréatives, culturelles et communautaires avec la Commission scolaire des Patriotes conclue pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2019 renouvelable, à son expiration, d'année en année, à moins de dénonciation par l'une ou l'autre des parties
- 8.2. Achat de deux (2) machines à ligner pour terrains sportifs au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Distribution sports loisirs, au montant de 5 884,42 \$ taxes incluses
- 8.3. Octroi d'une aide financière de 500 \$ à l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités pour la tenue d'activités sur le territoire de Chambly
- 8.4. Mise en conformité des installations électriques dans les parcs selon le Code électrique du Québec
- 8.5. Octroi de dix (10) laissez-passer pour enfant pour le programme de Terrains de jeux pour la saison estivale 2019 afin d'aider les familles en difficultés, résidentes de Chambly, d'une valeur de 600 \$ au Centre intégré de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville

- 8.6. Octroi d'une aide financière de 100 \$ à la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville pour l'année 2019-2020
- 8.7. Octroi d'une aide financière de 500 \$ à l'Ensemble vocal Via Voce, pour leur concert de fin d'année qui se déroulera le samedi 8 juin 2019, à l'église Saint-Joseph
- 8.8. Octroi d'une aide technique d'une valeur de 2 625 \$ à l'école Sainte-Marie pour l'organisation de la course de l'amitié qui se tiendra le samedi 1er juin 2019
- 8.9. Octroi d'une aide financière de 1 186 \$ en gratuité de locaux au Corps de Cadets 2793 Chambly pour la tenue de sa Revue annuelle, le samedi 25 mai 2019, à l'École secondaire de Chambly
- 8.10. Octroi d'une aide financière de 2 000 \$ et d'un soutien technique d'une valeur de 900 \$ pour une aide totale de 2 900 \$, à la Fondation pour les arts et la culture du bassin de Chambly (La FAC) pour la réalisation de l'événement L'Art-Rue, le samedi 15 juin 2018, et autorisation de fermer un tronçon de l'avenue Bourgogne, entre les rues de l'Église et Viens, de 7 h à 13 h
- 8.11. Signature d'une entente de partenariat avec Parcs Canada, pour les activités conjointes présentées à l'été 2019 au Lieu historique national du Fort-Chambly et au Corps de garde pour le programme d'expositions et le déroulement des camps de jour historiques
- 8.12. Autoriser le remboursement de 60 % du coût d'installation d'une clôture mitoyenne, d'une longueur de 60 pieds entre la propriété sise au 1693, rue Félix-Leclerc et celle de la Ville de Chambly pour un montant maximale de 782.98 \$
- 8.13. Acquisition d'un logiciel de perception pour la gestion des locations au Centre nautique Gervais-Désourdy à Dator Inc. au montant de 11 928,67 \$ taxes et transport inclus

9. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

- 9.1. Octroi du contrat de fourniture de mélanges bitumineux pour les années 2019 et 2020 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Construction DJL inc., au coût maximum de 279 555,75 \$ taxes incluses
- 9.2. Octroi du contrat de fourniture de béton pour l'année 2019 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Bétons Longueuil, au coût maximal de 30 583,35 \$ taxes incluses
- 9.3. Octroi du contrat d'entretien du réseau d'égout et nettoyage des puisards pour les années 2019 à 2023, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Beaugard Environnement Ltée, au coût de 531 753,63 \$, taxes incluses
- 9.4. Octroi du contrat de fourniture de matériel d'égout et d'aqueduc, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Emco Corporation, au coût maximum de 63 360,84 \$ taxes incluses

10. SERVICE TECHNIQUE

- 10.1. Octroi du contrat pour l'élaboration d'un plan de gestion des débordements d'eaux usées, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Les Services EXP inc., au coût de 56 222,78 \$ taxes incluses
- 10.2. Octroi du contrat de travaux de réfection des rues de l'Église et des Carrières au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Transport Raynald Boulay et fils inc., au montant de 1 739 225,42 \$ taxes incluses

- 10.3. Octroi du contrat pour les services professionnels quant à l'enlèvement des matériaux contenant de l'amiante des bâtiments municipaux, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Services EXP inc., au montant de 12 647,25 \$ taxes incluses
- 10.4. Octroi du contrat pour les services professionnels pour la conception d'une station de pompage, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Services EXP inc., au montant de 31 925,68 \$ taxes incluses
- 10.5. Autoriser le paiement des travaux supplémentaires à CIMOTA inc. pour les travaux de réparation des canaux de prétraitement à la station d'épuration au montant de 128 012 \$ taxes incluses

11. SERVICE D'INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROJET